



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/60  
10 octobre 2006

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquantième réunion  
New Delhi, 6 – 10 novembre 2006

**CONCILIATION DES COMPTES DE L'ANNÉE 2005**

1. Après la 38<sup>e</sup> réunion et la remise des comptes de 2001 du Fonds, le Comité exécutif a demandé qu'une conciliation complète par rapport aux rapports périodiques et financiers soit présentée au Comité exécutif à la dernière réunion de l'année (décision 38/9 d).
2. Toutes les agences d'exécution ont récemment remis leurs comptes vérifiés au Trésorier pour la période se terminant en décembre 2005.
3. Le Trésorier propose de présenter un rapport sur les résultats de cette conciliation à la 50<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, et un additif sera émis avant la réunion.

**RECOMMANDATION**

4. Le Comité exécutif pourrait souhaiter confirmer que le Trésorier effectuera dans les comptes de 2006 les rajustements découlant de la différence entre les comptes provisoires et les comptes finaux de 2005.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.